

SYNTHÈSE

- WEBINAIRE DE RESTITUTION

Évaluation du PAT niveau 1 Département de La Réunion

01/10/2026





1

UN TEMPS DE RESTITUTION ET DE MISE EN DISCUSSION DE L'ÉVALUATION DU PAT

Le Département de La Réunion a organisé, le 1er octobre 2026, un webinaire consacré à la restitution de l'évaluation de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) de niveau 1.

Ce temps de restitution poursuivait plusieurs objectifs :

- **présenter les principales réalisations du PAT depuis sa reconnaissance en 2023 ;**
- **partager les résultats de l'évaluation** menée en 2026 par TERO avec l'appui de Let's Food ;
- **recueillir les réactions** et retours d'expérience des participants ;
- **ouvrir les échanges** sur les perspectives du futur PAT de niveau 2.

Le webinaire s'inscrivait ainsi dans une étape importante de la démarche engagée par le Département, alors que celui-ci prépare la construction de son plan d'actions de niveau 2.

Le niveau 1 repose notamment sur un diagnostic partagé, une gouvernance installée et les premières actions engagées, tandis que le niveau 2 doit permettre de consolider la stratégie opérationnelle, structurer le plan d'actions, renforcer les coopérations et mesurer les impacts.

Le webinaire était organisé autour de quatre temps principaux :

- **un rappel du cadre et du bilan du PAT niveau 1**, présenté par Murielle Chane et Anthony Auger, de l'équipe d'animation du PAT départemental ;
- **la présentation de plusieurs réalisations concrètes**, notamment à travers des témoignages vidéo autour des Assises départementales de l'alimentation, des paniers solidaires, de la restauration scolaire des collèges et du Budget d'Initiative Citoyenne ;
- **les résultats de l'évaluation**, portant sur l'efficacité, l'impact, la cohérence interne et la transversalité, ainsi que l'efficacité et la mobilisation des ressources, présentée par Aurélie Hoffmann, consultante de TERO, chargée de réaliser cette évaluation.
- **un temps d'échange avec les participants**, animé par Louison Lançon, de Let's Food, permettant de discuter les résultats de l'évaluation et de recueillir les avis concernant les prochaines étapes à mener.



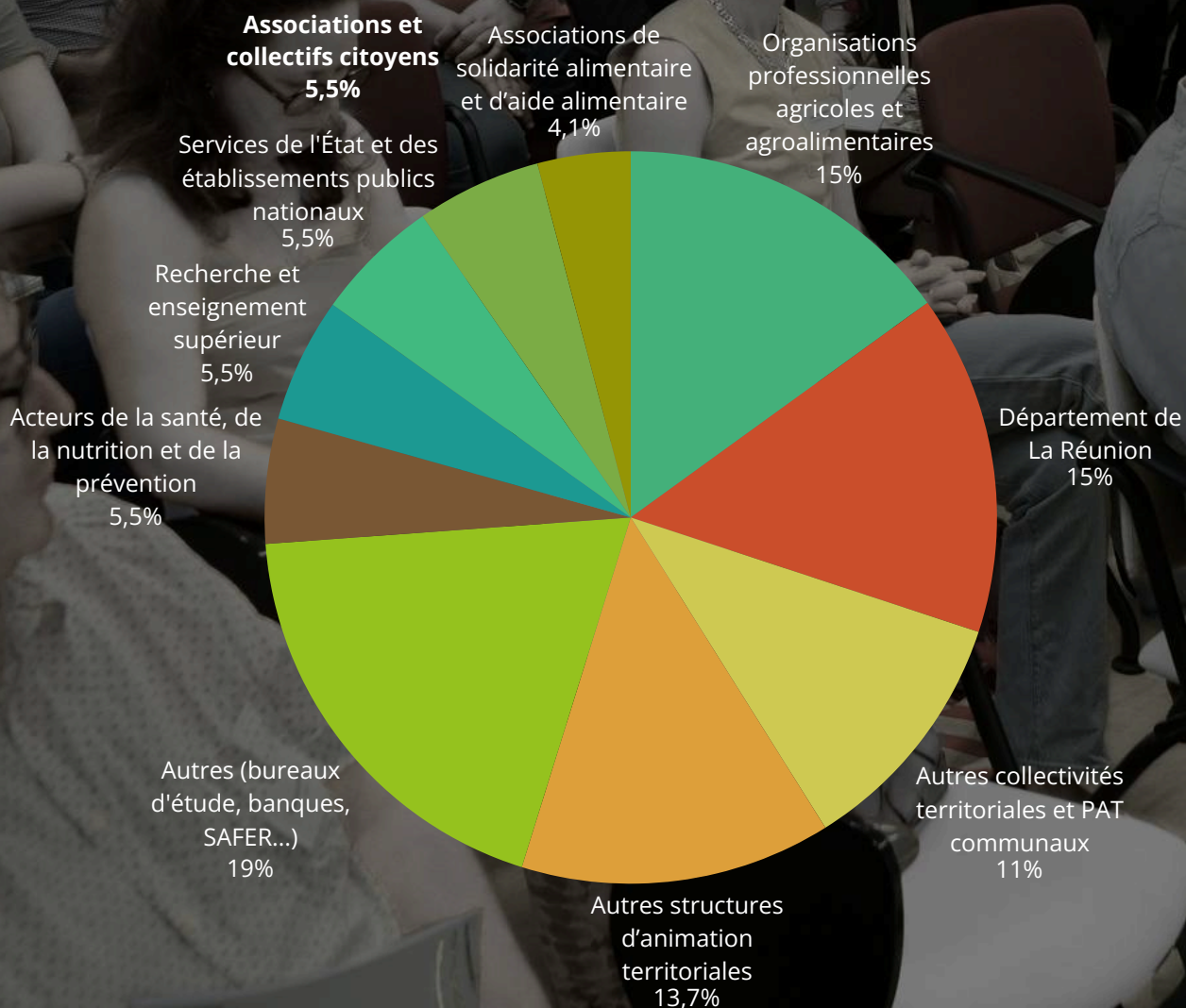
2.

PARTICIPATION AU WEBINAIRE

94 INSCRIT.ES AU WEBINAIRE
73 PARTICIPANT.ES
78% TAUX DE PARTICIPATION



Les participants étaient notamment issus des catégories suivantes :



3

TROIS ANNÉES DE STRUCTURATION ET DE PREMIÈRES RÉALISATIONS

La première partie du webinaire a permis de revenir sur les principales étapes de construction du PAT depuis sa reconnaissance de niveau 1 en février 2023. Cette première phase a notamment été marquée par la mise en place progressive de la gouvernance, la réalisation d'un diagnostic alimentaire territorial partagé, l'organisation de 3 éditions des Assises départementales de l'alimentation et le déploiement de premières actions opérationnelles. Ci-dessous, les objectifs du PAT :



AXE 1 FÉDÉRER



Construire une vision commune pour une alimentation durable



Structurer la coopération entre les acteurs du territoire



AXE 2 CONTRIBUER



Favoriser l'installation agricole et la valorisation des ressources locales



Sensibiliser la jeunesse à l'alimentation locale et au bien-manger



Faciliter l'accès à une alimentation de qualité pour tous



AXE 3 ACCOMPAGNER



Renforcer les filières agricoles locales et bio



Encourager la consommation de produits locaux et durables

3ÈME ÉDITION DES
ASSISES DE
L'ALIMENTATION

322

PARTICIPANTES

56

PARTENAIRES EN 2026

8

ATELIERS
THÉMATIQUES

49

ACTIONS
PRIORISÉES

Ces réalisations témoignent d'une première phase davantage consacrée à la structuration du PAT, à la mise en réseau des acteurs et au lancement d'actions, qu'à la production d'impacts territoriaux mesurables. Quelques actions concrètes en vidéos :



4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ÉVALUATION

L'évaluation du PAT, conduite par TERO avec l'appui de Let's Food, s'inspire de la méthode Syalinov. Elle a ainsi été menée autour de quatre critères - **efficacité, efficience, cohérence et impact** - en mobilisant une analyse documentaire, des entretiens individuels et collectifs, deux ateliers d'intelligence collective, une analyse financière et une reconstitution de la théorie du changement à travers un chemin d'impact.

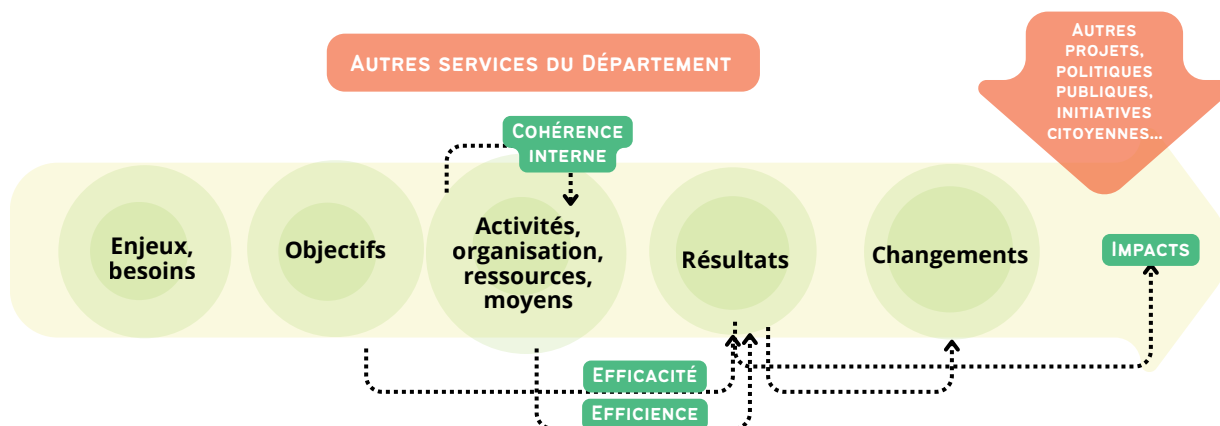
CHEMIN D'IMPACT
MOBILISÉ POUR
L'ÉVALUATION DU
PAT DE NIVEAU 1

Question évaluative 3 :

Dans quelle mesure les autres services du Département impliqués dans la démarche partagent les mêmes ambitions que celles traduites au sein du PAT Départemental ?

Question évaluative 5 :

Quelles recommandations opérationnelles peut-on tirer de la mise en œuvre du PAT de Niveau 1 en vue de rédiger le plan d'actions de niveau 2 ?



Question évaluative 1 :

Dans quelle mesure les actions mises en œuvre dans le cadre du PAT du Département ont-elles produit des résultats au regard des objectifs initialement fixés ?

Question évaluative 4 :

Dans quelle mesure les ressources du Département (temps, argent et humain) ont-elles été optimisées pour produire les résultats observés ?

Question évaluative 2 :

Quelle est la théorie du changement proposée par le PAT ? Dans quelle mesure l'atteinte des résultats permettrait à moyen et long terme de produire des changements, voire un impact sur le système alimentaire du territoire ?

LES POINTS CLÉS DE L'ÉVALUATION

- Un PAT de niveau 1 qui a **pleinement rempli sa mission de structuration**.
- Un PAT davantage **coordinateur et fédérateur** qu'opérateur direct.
- **Une dynamique partenariale solide**, à élargir et à consolider.
- **Une dynamique de transversalité** engagée mais à conforter et structurer dans le cadre du niveau 2.
- **Une reconnaissance externe affirmée** et une appropriation interne à poursuivre.
- Un PAT confronté à un **enjeu de changement d'échelle**.
- Des **moyens et une organisation** à adapter aux ambitions du niveau 2.

5. DES ÉCHANGES QUI METTENT EN LUMIÈRE PLUSIEURS ENJEUX PRIORITAIRES

Les échanges avec les participants ont largement fait écho aux constats de l'évaluation.



LA PLACE DES AGRICULTEURS ET DES ACTEURS ÉCONOMIQUES DANS LA GOUVERNANCE A CONSTITUÉ UN SUJET CENTRAL

Plusieurs participants ont notamment interrogé la capacité du PAT à mieux associer les agriculteurs de terrain, les producteurs biologiques, la grande distribution et les acteurs de la transformation. Cette question rejoint directement le constat évaluatif sur la nécessité d'élargir et de diversifier les espaces de dialogue.



L'ACCÈS AU FONCIER AGRICOLE A ÉTÉ IDENTIFIÉ COMME UN ENJEU STRUCTURANT.

Le foncier a été discuté en particulier vis-à-vis de l'installation de nouveaux agriculteurs et du développement de projets en agriculture biologique. Les échanges ont permis de rappeler plusieurs outils mobilisables ou à explorer : PAEN, procédures relatives aux terres incultes, SAFER ou encore EPFR.



L'ACCÈS DES PRODUCTEURS LOCAUX À LA RESTAURATION COLLECTIVE A FAIT L'OBJET DE PLUSIEURS QUESTIONS.

Ces questions portaient notamment sur les marchés publics, la mutualisation des volumes et l'accompagnement des producteurs. Le Département a indiqué que la préparation du futur marché de restauration collective des collèges, prévu pour 2028, devra permettre de mieux prendre en compte les contraintes des producteurs. L'association Run'Alim a également été présentée comme un acteur pouvant accompagner les producteurs dans leur accès à la restauration collective.



LA MOBILISATION DES COMMUNES EST APPARUE COMME UN AUTRE ENJEU MAJEUR.

Les échanges autour des Chartes agricoles ont souligné que leur financement par le Département ne constitue pas aujourd'hui le principal frein : l'enjeu se situe davantage dans la volonté politique des communes et dans leur capacité à faire vivre les démarches dans la durée.

6. CE QUE LES ÉCHANGES INVITENT À RETENIR POUR LE NIVEAU 2

Les discussions confortent plusieurs des recommandations formulées par l'évaluation et permettent de préciser certains enjeux pour la suite.

1. Élargir la gouvernance du PAT.

Le niveau 2 devra rechercher une participation plus diversifiée, en particulier des agriculteurs et producteurs de terrain, des citoyens et usagers, des acteurs de la distribution et de la transformation.

2. Renforcer la capacité d'action sur les filières et la souveraineté alimentaire.

Les échanges ont fait ressortir des attentes fortes concernant le foncier, l'installation, la structuration des filières biologiques et locales, l'accès à la restauration collective et les relations avec la grande distribution.

3. Faire du PAT un véritable cadre transversal de coordination.

Le niveau 2 devra consolider le rôle du PAT comme cadre de mise en cohérence des politiques départementales contribuant aux enjeux alimentaires, tout en renforçant son appropriation au sein des différents services.

4. Mieux associer les communes et les autres échelons territoriaux.

Les échanges ont souligné l'importance de travailler avec les communes et intercommunalités, notamment autour du foncier, des Chartes agricoles, de la restauration collective et de la structuration des filières.

MAINTENANT : CONSTRUIRE LE NIVEAU 2

Le Département prévoit désormais de poursuivre la démarche à travers six groupes de travail collaboratifs destinés à co-construire le plan d'actions du niveau 2, en vue de finaliser et de déposer le dossier de reconnaissance de niveau 2 auprès de la DAAF à la mi-décembre 2026.